

[Les déficiences motrices et/ou sensorielles et le recours aux dispositifs de l'urgence sociale pour les populations sans-domicile de Paris](#) [1]

Cette recherche appliquée est menée par le Centre régional d'études d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (Creai) Île-de-France et la Haute école de Travail social et de la Santé de Lausanne (HES-SO), en partenariat avec le Centre de recherches sociologiques et politiques de l'Université de Paris 8 Vincennes Saint-Denis, le Samu social, l'Armée du Salut, l'APF France Handicap, l'association Oeuvres d'Avenir et les partenaires suisses de Lausanne. Elle a été soutenue dans le cadre de l'Appel à projets Handicap et grande précarité 2018, lancé par la Firah (Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap). Elle avait pour objectif de définir si le fait de présenter une situation de déficience motrice et/ou sensorielle, créait pour les personnes sans-abri concernées une situation de non-recours vis-à-vis des dispositifs de l'urgence sociale et de l'Accueil hébergement insertion (AHI). Deux documents sont proposés :

- un glossaire, qui a permis de définir 68 concepts utilisés par la recherche et dont l'objectif est de favoriser un cadre de langage commun et une meilleure collaboration entre les professionnels des différents secteurs entre eux et avec les acteurs politiques.
- un livre blanc qui adresse aux acteurs publics des propositions concrètes pour favoriser l'accessibilité de l'urgence sociale et de l'AHI aux personnes sans-abri qui présentent des déficiences motrices et/ou sensorielles.

Un webdocumentaire sera diffusé en septembre 2022.

[En savoir plus \(Firah\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/les-d%C3%A9ficiences-motrices-etou-sensorielles-et-le-recours-aux-dispositifs-de-l%E2%80%99urgence>

[2] <https://www.firah.org/fr/population-sans-domicile-en-situation-de-handicap-et-urgence-sociale.html>